



Aux parents

Nous sommes conscients, agents de la Ville de Rezé travaillant en accueils périscolaires, que le mouvement de grève a pu durement impacter les parents. Nous déplorons la situation, liée à des conditions de travail dégradées, tant en terme de moyens humains que de moyens financiers :

- Un salaire d'à peine 400 euros pour un animateur travaillant sur le temps du midi, générant de fortes difficultés pour recruter des agents et surtout pour avoir des équipes complètes et stables
- Par voie de conséquence, des équipes non complètes, générant pour les animateurs présents un accueil dégradé et de fortes inquiétudes quant à la sécurité des enfants
- L'envie collective et forte qu'il est temps que les choses bougent, et urgemment

Notre souhait est de pouvoir bénéficier de conditions de travail plus respectueuses pour tous les agents afin d'assurer pour vos enfants un accueil de qualité, et un taux d'encadrement respectant la légalité.

Nous pensons que la stabilité des équipes passe par des engagements concrets et immédiats de la collectivité, sur des sujets que nous estimons urgent, à savoir :

Rémunérer les agents dès leurs prises de fonctions, et surtout avant la prise en charge des enfants : 15 minutes avant et après le service du midi (11h30 au lieu de 11h45 et 14h au lieu de 14h15, pour une prise de poste plus sereine, faciliter la transmission d'information, organiser un vrai débriefing en équipe. Et 15 minutes avant le temps périscolaire du soir (16h au lieu de 16h15) pour préparer le temps des leçons, le goûter, communiquer avec le responsable avant la prise de poste.

Pour réduire la précarité, et maintenir un taux d'encadrement satisfaisant, **avoir des contrats du soir qui ne finissent pas avant 18h**, en effet les effectifs en périscolaire ne baissent pas avant 18h, nous demandons donc à ce que les animateurs ne partent pas avant.

-développer le travail en équipe et ajouter un temps de réunion pour tous les animateurs, le lundi après-midi sur les mises en place et les temps de préparation de projets d'activités.

-Ces mesures doivent permettre **une titularisation à 50% à minima pour les contrats midis et soirs**, et **un CDI pour les animateurs travaillant sur le temps du midi**. A défaut de travailler à temps plein, cela peut amener une visibilité et une stabilité professionnelle, que nous estimons nécessaire.

-Valoriser par la formation, en proposant aux animateurs éducatifs qui le souhaitent, **la prise en charge du BPJEPS** (diplôme d'animateur professionnel). Cela valorisera les équipes en interne, et permettrait d'accéder à des postes en encadrement à terme (directeur ou directeur adjoint).

-développer les partenariats avec les autres services (propreté, restauration...) et proposer des temps de travail complémentaires et cumulables avec les temps périscolaires, pour les animateurs qui le souhaitent.

Nous pensons que ces mesures salariales mais aussi organisationnelles en terme de travail en équipe et de formation professionnelle amènera plus de stabilité et surtout de valorisation de nos équipes, et répondra aux difficultés que nous rencontrons pour rendre nos métiers plus attractifs.

Dans l'attente d'une réponse de la collectivité, directeurs, adjoints et animateurs assureront le temps du service du midi à compter du mardi 12 novembre, tout en notant que chaque agent est libre de poursuivre la grève, s'il ou elle le souhaite.

Nous tenons à ce que les parents d'élèves sachent que nous sommes tous attachés à notre métier malgré les fortes contraintes liées au salaire et aux conditions de travail. Nous rappelons notre volonté de continuité du service public et surtout qu'à ce jour la balle est dans le camp de la Ville.

Nous attendons une réponse d'ici au 21 novembre, et nous nous réservons le droit de poursuivre le mouvement si les réponses de la collectivité ne sont pas satisfaisantes pour les agents.

